

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

DÉCEMBRE
2015

Admi ALR - PARA - BRU

CGSP

FGTB *Services Publics*

MOI AUSSI JE SUIS RÉFUGIÉ(E)

Non
au badge
d'identification
des demandeurs
d'asile
en Belgique

DOSSIER P. 4

fedasil

71^e année - n°11 - décembre 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



ÉDITO
Face à la terreur :
plus que jamais
la solidarité
P. 3



MOT QUI PUE
Le storytelling
P. 7



Admi
Priorité de droite
absolue
P. 9

NOUS NE SOMMES PAS DES ASSASSINS !

Alors que le discours dominant actuel voudrait faire passer les organisations syndicales, et tout particulièrement la FGTB, pour d'odieus criminels, la CGSP wallonne affirme son entière solidarité avec les travailleurs liégeois injustement stigmatisés.

Si des noms de grévistes sont remis à la Justice, que celle-ci n'omette pas d'y joindre chacun des nôtres !

Distinguer les effets tragiques des causes supposées est une prérogative de l'État de droit. Les assimiler d'emblée relève d'un coup de force qui témoigne d'une violence symbolique bien plus agressive que celle mise sur le dos des grévistes.

Depuis plus d'un an, des centaines de milliers de manifestants ont exprimé leur opposition aux mesures délétères du gouvernement.

Depuis plus d'un an, des milliers de grévistes se battent pour défendre les intérêts de tous les travailleurs.

La seule réponse qui leur a été octroyée n'a été qu'un geste de mépris ou une feinte ignorance.

Cela ne peut plus durer !

Criminaliser les mouvements sociaux, déclarer illégales toutes formes de résistance enfonce davantage ce gouvernement dans l'engrenage de la répression et n'empêchera qu'un temps, qu'il sait déjà lui être compté, que les travailleurs ne relèvent le front.

La CGSP wallonne est et sera de tous ces combats !

C'est forte de cette détermination que la CGSP wallonne dénonce les a priori sur lesquels se base le gouvernement pour renforcer sa chasse aux travailleurs à temps partiel – dont une majorité de femmes – en diminuant de moitié l'allocation de garantie de revenus après deux ans.

Alors que toute la politique liberticide de ce gouvernement des droites s'attaque essentiellement aux services publics, à leurs travailleurs et usagers, la CGSP wallonne assure qu'il nous trouvera toujours sur sa route pour contrer ses velléités idéologiques de privatisation des Entreprises publiques autonomes.

Communiqué de presse du 27 octobre 2015

DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi

Présentation et dégustation de vin

La Commission régionale intersectorielle des Pensionné(e)s de Charleroi (CRIP), a le plaisir de vous inviter le 15 décembre 2015 à 10h30 à la CGSP, 42 rue de Montigny, 6000 Charleroi à une présentation et une dégustation de vin avec un morceau de boudin.

Participation : 5 euros

Réservation obligatoire au plus tard le 10 décembre auprès de Jessica au 071/797 111 et versement de la somme sur le compte de la CGSP - CRIP BE39 0882 6941 9919 BIC GKCCBEBB avec la mention « vin ».

Bienvenue à toutes et à tous, pensionnés, prépensionnés et actifs.

Renseignement : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

Namur

Congrès statutaires

Appel aux candidatures

Conformément aux dispositions statutaires de la CGSP, le Comité exécutif régional intersectoriel (CERI) informe l'ensemble des affiliés qu'il a décidé de convoquer le prochain Congrès statutaire de la régionale intersectorielle de Namur **le 13 avril 2016 dès 9h30**, salle des Congrès de la Maison syndicale « André Genot » - rue de l'Armée Grouchy, 41 à 5000 Namur.

À cet effet, il porte à votre connaissance que les mandats au Bureau exécutif régional intersectoriel (BERI) sont :

Jean-Pol Donnay - Président régionale (Admi),
David Quevy - Vice-président régional (Poste),
Johan Lambert - Vice-président régional (TBM),
Joseph Thonon - Secrétaire régional intersectoriel (Enseignement),
Daniel Jaumotte - Vérificateur aux comptes (Admi), sortant et rééligible,
Francis Courtois - Vérificateur aux comptes (AMiO), sortant et rééligible,
Stephan Thoumsin - Vérificateur aux comptes (Télécom), sortant et rééligible.

Les candidatures sont à transmettre au Secrétariat régional – rue de l'Armée Grouchy 41 via les responsables sectoriels régionaux **pour le 30 décembre 2015** date de clôture.

Welkenraedt

Offre d'emploi

La régionale CGSP Welkenraedt (Est de la Belgique et Communauté germanophone) cherche pour le 1^{er} janvier 2016

un ou une

Secrétaire administratif(ve) bilingue français – allemand 26h/semaine.

Bonne maîtrise Windows Office.

Connaissances en comptabilité.

Sachant travailler de manière autonome et faire preuve d'initiative.

CGSP-Welkenraedt

Camarade Ève-Marie Niessen

Rue de la Gare 14 - 4840 Welkenraedt

welkenraedt@cgsp.be

087/88 00 55

Face à la terreur : plus que jamais la solidarité

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la France et la Belgique restent sidérées par ces odieux attentats perpétrés ce vendredi 13 novembre à Paris. C'est le moment d'exprimer sa compassion envers tous ceux et toutes celles qui sont touchés eux-mêmes ou au travers de proches. Qu'elles soient physiques ou psychologiques, les blessures sont lourdes, sans parler du nombre inimaginable de morts. Nos pensées les accompagnent.

À l'heure où vous lirez ces lignes, le temps de la compassion demeure mais aussi celui de la réflexion et de l'analyse. Ces événements sont tout sauf imprévisibles ! Ils ne sont qu'une réponse de violence gratuite à des bombardements d'États, à leurs effets collatéraux trop souvent aseptisés par nos médias. Que ce soit sous les coups de la coalition internationale occidentale ou des Russes, ou encore que ce soit sous celles du dictateur Bachar, les populations syriennes et irakiennes vivent des heures terribles, effrayantes, tragiques. La priorité doit être politique et non militaire car, sans solution politique, les paix sont, pour le mieux, précaires voire artificiellement maintenues, comme c'est le cas dans les territoires occupés par Israël.

Les terroristes veulent déstabiliser notre modèle fait de diversité et notamment de cohabitation religieuse. Le respect des croyances de chacun dans le cadre de la laïcité est la norme. Montrons-nous à la hauteur du défi qui nous est lancé. Plus que jamais, nous devons faire preuve de solidarité envers ceux qui ont dû fuir leur pays : nous pouvons et devons les accueillir dignement. Notre réponse ne doit pas être le rejet par la peur, c'est ce que veulent nos adversaires.

Mais les réponses militaires et policières, aussi efficaces soient-elles, ne suffiront pas !

Si des jeunes hommes et femmes se laissent séduire par des discours dangereux, c'est aussi parce que les politiques économiques et sociales laissent sans espoir des millions de personnes et particulièrement des jeunes, des femmes et des populations d'origine étrangère. Les politiques de nos gouvernements et de l'Europe du *tout aux rentiers*, sous le cache-sexe d'austérité, ont du sang sur les mains !

Se battre pour l'égalité et plus de solidarité entre les générations, entre hommes et femmes, entre travailleuses et travailleurs et rentiers ou rentières, entre populations depuis longtemps installées et celles qui arrivent, c'est une nécessité et un choix.

Ne soyons pas dupes cependant, les appels à l'unité nationale ne sont qu'un cache-misère ! Quelques jours avant cette actualité tragique, les responsables du gouvernement fédéralo-flamand n'en avaient que pour restreindre les droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Le MR était pour le droit au travail les jours de grève, mais uniquement ceux-là puisqu'ils n'arrêtent pas de licencier ou de ne pas remplacer les départs.

La N-VA voulait donner la personnalité juridique aux syndicats et tous voulaient le service minimum généralisé. Bref, ils veulent nous empêcher de dire que nous ne sommes pas d'accord avec leur politique d'austérité (qu'ils ne mettent entre parenthèses que lorsqu'il s'agit d'aller faire la guerre hors de nos frontières).

Contre le terrorisme, nous nous battons ! Mais aussi contre ceux qui génèrent les désespoirs.

Non au racisme, à la discrimination et aux inégalités !

Oui à la solidarité, à l'égalité et à la tolérance !

Le droit d'asile est-il aliéné ?

Fedasil est l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. Ce parastatal organise, directement ou avec ses partenaires, un accueil et un accompagnement aux candidats à l'asile qui arrivent dans notre pays et qui, aux termes de la Convention de Genève, doivent y trouver refuge. Hélas, suite aux politiques menées par Maggie De Block (Open VLD) et Theo Francken (N-VA), la capacité d'accueil du réseau belge est passée de 24 000 à 16 000 places en 3 ans ! Pourtant, les conflits majeurs au Proche Orient ne datent pas de 2015, la guerre en Syrie fait rage depuis 4 ans ! On peut, dès lors, se demander quel était l'objectif de ces fermetures alors même que l'afflux de demandeurs d'asile était prévisible et connu du gouvernement.

Lors de la fermeture du centre Fedasil de Stoumont, de celle, brutale, de Fedasil Virton décidée par le Conseil des ministres à la veille de Noël 2014 avec 40 licenciements immédiats à la clef ou plus récemment lors de la fermeture du centre Fedasil de Woluwé-Saint-Pierre en juin 2015, seuls des impératifs budgétaires ont été mis en avant. Comble d'ironie, un mois à peine après la fermeture du centre bruxellois, le Secrétaire d'État annonçait sa réouverture dans l'urgence et le réengagement de nouveaux travailleurs alors même que du personnel expérimenté avait été licencié quelques mois plus tôt...

Face à la crise de l'accueil de cet été — et la magnifique mobilisation citoyenne du Parc Maximilien — il y a tout lieu de s'inquiéter de la gestion chaotique et à très court terme de l'accueil des demandeurs d'asile par le Secrétaire d'État Theo Francken. Celui-ci s'est refusé à l'appellation de « crise » alors que l'armée et la protection civile installaient, en urgence, des tentes dans les centres Fedasil pour y héberger 900 demandeurs d'asile supplémentaires. Toutes les places « tampon » ont été remplies en moins de deux semaines.

Face à cette course aux places, le gouvernement doit en trouver 250 par jour. C'est ainsi qu'un peu partout en Belgique, Fedasil et ses partenaires historiques ouvrent des structures d'accueil en urgence. Dans ces nouveaux mégacentres, le personnel, employé en contrat précaire, n'a pas le temps de recevoir les formations nécessaires avant d'être confronté aux difficultés d'accueillir des personnes fragilisées, meurtries, blessées, traumatisées tant par la guerre qu'elles fuient que par leur périlleuse migration. Où trouver une cohérence dans cette gestion si ce n'est dans la volonté de détruire les structures existantes et finalement privatiser le secteur au profit du secteur marchand ?

Dans l'urgence, la capacité d'accueil est passée de 16 000 places en juin 2015 à 36 000 places en décembre 2015. Toutes les analyses le démontrent, cela sera insuffisant. Même le Secrétaire d'État se dit être au bout du rouleau. Il demande un effort aux communes pour lui proposer des sites. Pourtant, les Communes de Virton et de Stoumont ont écrit au Secrétaire d'État pour lui faire savoir que des places d'accueil étaient envisageables sur ces deux sites. Mais il fait la sourde oreille et continue sa gestion à court terme.

Privatiser l'accueil

Le Secrétaire d'État a lancé un appel d'offre au secteur privé marchand en vue de créer 10 000 places supplémentaires (dont 1 200 sont déjà attribuées à la société *Senior Assist* qui a répondu au cahier des charges et a ouvert des places dans d'anciennes maisons de repos dont la société était propriétaire). G4S, société de gardiennage, a ouvert des centres également. On peut légitimement se demander si les travailleurs de ces sociétés privées sont formés pour accueillir des demandeurs d'asile qui ont souvent traversé des situations très difficiles, vécu des souffrances terribles et qui nécessitent des soins et de l'écoute.

Outre les risques de dérives et de maltraitance, comme en Allemagne dernièrement, cela affaiblit le secteur public qui continue, malgré tout, à offrir un service de qualité en dépit du manque flagrant de considération par l'Autorité. Il est déjà difficile d'accepter la privatisation d'un service public à caractère social, mais l'octroi d'un tel marché à G4S est tout simplement inacceptable ! Mais vu la manière dont Theo Francken criminalise sans arrêt les réfugiés, on retrouve une certaine logique...

Alors que le Parc Maximilien voit de nouveaux réfugiés devoir s'y installer (l'Office des Étrangers ne reçoit que 250 demandeurs d'asile par jour, chiffre déjà dérisoirement insuffisant alors que tant de gens attendent encore aux frontières de l'Europe), les centres atteignent déjà leur capacité maximale.

En clair, Fedasil ne sera plus capable de désigner un lieu d'accueil pour les nouveaux demandeurs d'asile. À l'entrée de l'hiver, pourquoi le Secrétaire d'État laisse-t-il des centres d'accueil opérationnels fermés alors que le réseau est saturé ?

Un climat entretenu de peur

Ces derniers jours, la presse a largement fait écho aux incidents survenus au centre d'accueil ouvert de Florennes ou encore à ces scènes d'hystérie collective dans un village s'appêtant à recevoir 210 demandeurs d'asile (logés dans une ancienne maison de repos transformée en centre d'accueil privé suite à un des appels d'offre du fédéral). C'est sûr, il faut inlassablement expliquer et en appeler à la raison plutôt que de jouer sur les peurs et d'entretenir un climat de suspicion qui dresse les uns contre les autres, comme le fait ce gouvernement des droites !

En effet, les provocations de ce gouvernement sont nombreuses et ne laissent pas de rappeler un passé que nous avons juré ne plus jamais vouloir se reproduire...

Que penser d'autre d'un gouvernement qui ne crée pas les conditions minimales d'un accueil digne, qui laisse les réfugiés dormir sous tente, qui loue des espaces sur les réseaux sociaux pour diffuser une lettre aux éventuels demandeurs d'asile irakiens afin de les dissuader d'essayer d'obtenir une protection chez nous ? Que penser d'un gouvernement qui promet de l'argent à ceux qui quitteraient le plus vite possible les centres d'accueil ? Que penser d'un gouvernement qui laisse un bourgmestre et sa police harceler les réfugiés ? Que penser d'un gouvernement qui demande à des personnes fuyant la guerre que nous y faisons de s'engager par écrit à « respecter nos valeurs occidentales et l'État de droit » ? Comble de l'ignominie, que penser d'un gouvernement qui suggère « avec insistance » et sous de fallacieux prétextes sécuritaires, aux réfugiés d'arborer un immonde « badge » les stigmatisant au regard de tous ? Poser la question, c'est y répondre !

Ces provocations sont également un manque de respect pour les travailleurs qui œuvrent avec courage et dans des conditions d'accueil toujours nivelées vers le bas.

À l'évidence, ces déclarations créent des frustrations et des inquiétudes dans le chef des résidents. On peut donc clairement imputer à MM. Jambon et

Francken, la responsabilité des incidents dans les centres d'accueil.

Face au mépris des responsables politiques et surtout face à la privatisation en cours, c'est tout le secteur de l'accueil des demandeurs d'asile qui s'indigne.

Ainsi que l'affirment ensemble le Ciré, le CNCd, la LDH et Amnesty International¹ dans une carte blanche parue le 7 octobre dernier, « *colporter des idées fausses peut éventuellement rapporter des voix aux élections, mais en aucun cas apporter les réponses adéquates à la crise des réfugiés, qui s'explique par la multiplication des conflits aux frontières de l'Europe et à la désunion européenne que cette situation suscite. Le repli sur soi est non seulement inefficace, mais également mortifère pour la construction européenne. À l'Europe forteresse souhaitée par certains, il faut opposer l'Europe des droits humains et de la solidarité internationale. Cela passe, d'une part, par une véritable politique migratoire européenne dans le respect des conventions internationales, et d'autre part, par la mobilisation de moyens suffisants pour garantir la paix et le développement en-dehors de l'Europe* ».

1. Stop aux idées fausses sur les réfugiés, Communiqué du Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), du CNCd (Centre national de Coopération au Développement), de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) et d'Amnesty International, paru dans L'Echo du 7 octobre 2015.

À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à une aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires mais également un accompagnement social et juridique ainsi qu'une assistance médicale. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil ou de la Croix Rouge) ou dans des logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG. Le coût de cet accueil n'est en rien excessif pour le budget des États européens. En Belgique, la dotation allouée à Fedasil a été d'environ 300 millions € en 2014, soit seulement 0,15 % de la totalité des dépenses administratives du gouvernement belge. Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre 7,40 € d'argent de poche par semaine (par adulte).

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.

Source : Fedasil



Qui sont les demandeurs d'asile ??

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Sur 60 millions de réfugiés en 2015, l'Europe n'en accueille que 8 %. Actuellement, en Belgique, 26 000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan mais aussi de Somalie et d'Erythrée. Ces cinq pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois. 50 % des résidents sont des personnes en famille, 38 % sont des hommes isolés, 7 % des femmes isolées et 5 % des enfants mineurs non accompagnés (MENA). Les MENA bénéficient d'un accompagnement spécifique. Un tiers des résidents sont des mineurs d'âge !

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive, ils obtiennent une protection subsidiaire (5 ans) ou un statut de réfugié reconnu (ad vitam) et ils peuvent rester en Belgique et rechercher leur propre logement et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés ou qui ne bénéficient pas de la protection subsidiaire doivent quitter le pays.

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Source : Fedasil

Congrès de la CUT Brésil : principaux défis pour les services publics

Du 13 au 17 octobre, se tenait le 12^e Congrès national de la CUT Brésil. Avec ses 22 millions d'affiliés, ce gigantesque syndicat est le 5^e plus grand syndicat du monde.

Le Congrès a rassemblé près de 2 400 délégués et plus de 200 invités internationaux, dont la CGSP wallonne.

À cette occasion, nous avons rencontré la Camarade Juneia Martins Batista, ex-Secrétaire nationale de la CUT Brésil pour le secteur de la santé et, aujourd'hui, Secrétaire nationale de la CUT pour les questions de Genre.

Juneia est également Présidente du Comité mondial des Femmes de l'Internationale des services publics (ISP).



Peux-tu nous décrire la situation des services publics au Brésil en cette période de crise politique et économique que traverse le pays ?

Les services publics au Brésil sont repartis sur trois principales sphères géographiques : les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral. Depuis la fin des années 1990, la plupart des services publics sont soumis à de fortes pressions suite à l'introduction d'entreprises privées dans le secteur public, sous forme de sous-traitance via notamment des partenariats public-privé (PPP), ou carrément sous forme de privatisation totale de certains services.

Cette logique est nocive à tous les niveaux, affectant à la fois les usagers des services, les travailleurs, et le fonctionnement des services en tant que tel. Les secteurs les plus touchés par ces offensives ultralibérales sont la santé, les transports, la distribution d'électricité, l'assainissement de l'eau. Certains services publics ont pu résister jusqu'ici, tels que l'éducation, ou encore la poste.

Quelles sont les conséquences de ces privatisations ?

D'une façon générale, la qualité des services publics a fortement diminué depuis les années 1990.

Dans le secteur de la santé, on assiste partout à un manque cruel de lits dans les hôpitaux, à un temps d'attente insupportablement long pour obtenir une consultation. La santé au Brésil existe toujours sous forme de service public unique et universel dans le pays, mais de grands pans de ce secteur ont été sous-traités au secteur privé via des PPP. Cela a des conséquences également sur les travailleurs du secteur. Une des causes de la précarité de ceux-ci est la non application de la Convention 151 de l'OIT concernant « la protection du droit d'organisation et les procédures de détermination des conditions d'emploi dans la fonction publique », qui empêche l'existence de conventions collectives claires dans ce secteur, telles que la possibilité d'établir un salaire minimum. Cette convention, datant de 1978, a été ratifiée par le gouvernement de Lula. Mais le Congrès national, qui doit émettre une loi spécifique pour l'application de cette convention, ne l'a toujours pas fait.

En tant que Présidente du Comité mondial des Femmes de l'ISP, quels seraient selon toi les principaux enjeux pour les femmes travailleuses du secteur public au Brésil ?

La CUT a enfin conquis et concrétisé à l'occasion de ce 12^e Congrès national, et après de nombreuses années de lutte, la totale parité au sein de ses instances dirigeantes. Mais cela n'est pas encore une réalité dans ses différents secteurs. Cela reste une grande bataille à mener. Il subsiste une conception du travail particulièrement sexiste qui empêche de garantir une égalité des chances

entre hommes et femmes. Une grande barrière continue de diviser les travailleurs et travailleuses de ce pays, dont un exemple est la différence salariale entre une femme et un homme, dont la moyenne est de 30 %.

Par ailleurs, outre l'aspect « mentalité » qui reste extrêmement machiste dans notre société et qu'il faut à tout prix changer, les barrières à ce changement résident notamment dans l'absence ou le manque de services publics de qualité et en nombre suffisant qui rendraient possible la réduction de ces inégalités entre hommes et femmes travailleuses (places dans les crèches et les maisons de repos, transports publics, hôpitaux de qualité, services sociaux, etc.).

Mais outre la problématique du genre et des services publics, nous devons également faire face à des problèmes très graves tels que celui du travail esclave, qui touche encore très fortement les secteurs du textile, du travail domestique (principalement des femmes) et des travailleurs ruraux, dont une grande partie est issue de l'immigration d'autres pays d'Amérique latine.

Un amendement constitutionnel condamne à présent à une peine de prison les employeurs qui pratiquent l'esclavage, mais le combat sera encore long pour l'éradiquer.

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur notre site Internet : www.cgspwallonne.be

Le storytelling

La fabrique de l'opinion a de tout temps été un élément essentiel de la vie politique et elle est rapidement devenue un enjeu essentiel de la compétition politique et économique. La propagande œuvre à cette fin.

Et puisque le terme *propagande* est un tant soit peu connoté négativement, les stratégies en la matière (les *spin doctors* qui tissent des trames pour faire tourner les médias et l'opinion publique dans leur sens) ont tôt fait de la rebaptiser *communication*.

Et dans cette panoplie communicationnelle, le storytelling occupe une bonne place.

Comme son nom l'indique, il est initialement une pratique anglo-saxonne empruntée au monde de l'économie et du marketing. Comme son nom l'indique, il consiste à raconter des histoires et récits qui sont quotidiennement façonnés et présentés dans les médias.

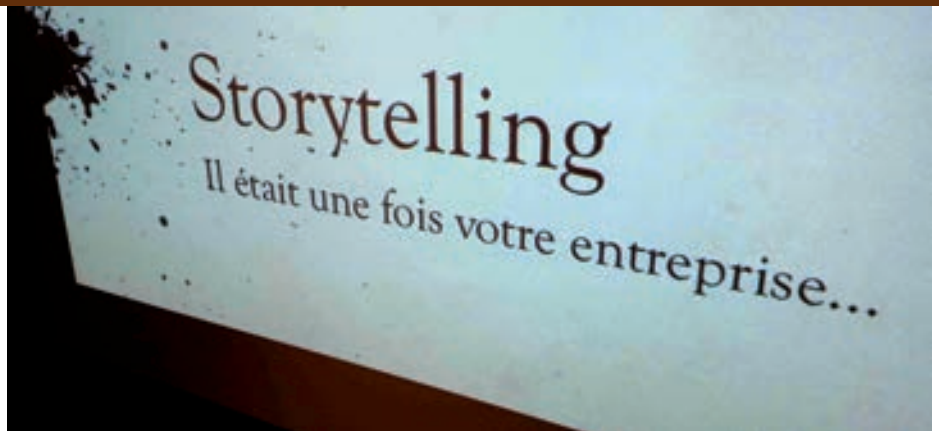
Hold up sur l'imaginaire !

L'ex-président de l'ancien Parlement international des écrivains, Christian Salmon, retrace la généalogie de cet art de raconter des histoires, et le décrit comme une « arme de distraction massive » à même non seulement de formater notre rapport à la réalité, mais aussi de fabriquer le réel. « Car c'est une vaste entreprise de manipulation du réel, un véritable hold-up de l'imagination que Christian Salmon met à jour »¹ : « *l'art du récit est devenu l'instrument du mensonge d'État et du contrôle des opinions, c'est un hold-up sur l'imaginaire.* »²

Présentés comme une intrigue facile à comprendre, les enjeux politiques se muent en histoires beaucoup plus excitantes que les faits et qui n'ont pas besoin d'être vraies. Et on assiste ainsi à une bataille des histoires plutôt qu'à un débat sur les idées.

Ce nouvel ordre narratif est une performance complexe qui ne consiste pas seulement à raconter une histoire, mais à maîtriser l'agenda des médias, à cadrer le débat public.

Après l'attentat vestimentaire, le blocage d'autoroutes est un nouvel avatar dont le but avoué est de limiter le droit de grève.



Autoroute de l'information

Et comment ne pas voir dans la communication orchestrée autour de la grève du 19 octobre à Liège une illustration parfaite de ce recours à cette méthode pour maîtriser l'agenda et ainsi occulter d'autres éléments ? C'est l'histoire d'un hôpital en cours de construction qui est empêtré dans un procès avec une entreprise du bâtiment pour l'obtention du marché. Pas de chance pour cet établissement, des grévistes découvrent des travailleurs indiens logés dans des conteneurs. Cela sent mauvais pour cette entreprise. La parade a alors consisté à monter une histoire crédible et de parvenir à la « vendre » aux médias (du pain bénit pour celles et ceux qui rêvent quotidiennement de casser du sucre sur le dos des syndicats). Peu importe de vérifier la véracité des faits invoqués : le contre-

feu a marché et tous les médias répètent en boucle les fameux deux morts causés par la FGTB de Liège (alors qu'un entrefilet mentionnait, par exemple, que la voie d'urgence n'avait nullement été obstruée dans le second cas).

Et effet d'aubaine oblige, la brèche ouverte par les communicants permet aux forces de droite de surfer sur cette vague et d'aller un cran plus loin dans la guerre contre les syndicats. Après l'attentat vestimentaire, le blocage d'autoroutes est un nouvel avatar dont le but avoué est de limiter le droit de grève.

Contrefeu ?

Ceci dit, il est tout aussi légitime de se demander s'il ne serait pas opportun d'occuper le terrain d'une manière analogue. Car tout récit est un stimulateur d'action, un déclencheur et un directeur de conduites. Et puisque les « récits que nous consommons au quotidien fabriquent en permanence les systèmes de valeur accompagnant le devenir de nos sociétés »³, ne faudrait-il pas que nous nous remettions à (nous) raconter des histoires inspirantes et à arracher les moyens de les faire circuler aussi largement que possible ? Cela impliquerait une restructuration radicale des canaux de distribution, mais c'est une autre histoire.

Ainsi, contrairement aux opinions bien établies, il serait indispensable de se raconter des histoires. Pour se réappropriation l'imaginaire. Pour préfigurer des conduites à venir. Pour déjouer les questions convenues, et pour pouvoir commencer à dire tout autre chose que ce qui est convenu, prévu, attendu, car « la lutte des hommes pour leur émancipation passe par la reconquête de leurs moyens d'expression et de narration »⁴.

1. Anne Pitteloup, « *Les fictions dangereuses* », Le Courrier (27 octobre 2007).

2. Christian Salmon, *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, La Découverte, Paris, 2007, p. 20.

3. Yves Citton, *Mythocratie, Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010, p. 117.

4. Christian Salmon, op. cit., p. 212.

Mieux communiquer pour nous faire comprendre de tous !

L'actualité sociale récente le démontre à l'envi : le discours syndical passe de moins en moins bien dans les médias traditionnels, tandis que les réseaux sociaux voient se diviser les partisans et les antis.

Dans un climat où les attaques antisyndicales des gouvernements et des organisations patronales n'ont jamais été aussi violentes, une partie des citoyens ne reçoit plus notre message et ne comprend pas le sens de nos actions. Devrions-nous revoir notre façon de communiquer ?

Réfléchir à la communication syndicale et à nos rapports avec les médias a fait l'objet de la formation organisée fin octobre par la CGSP-Bruxelles pour les délégués et permanents de ses secteurs. Face à eux, des intervenants issus de la sphère médiatique, journalistes pour la plupart, qui ont partagé leur expertise en radio, télévision et nouveaux médias. La mise en perspective et l'analyse critique ont marqué les échanges nourris par l'approche sociolinguistique de Mateo Alaluf. Par le biais du vocabulaire qu'ils reproduisent, les médias orientent le sens des mots et par conséquent la manière dont les idées qu'ils véhiculent sont perçues. Dans son *Dictionnaire du prêt-à-penser*¹, ouvrage dans lequel il dénonce de tels glissements sémantiques, Mateo Alaluf invite à se réapproprier le sens de formules comme « dérapage salarial » ; « coût du travail » ou « flexicurité » et à restaurer leur portée sociale.

« Web First »

La manière dont l'information se conçoit a elle aussi évolué. Cela a commencé par la simplification de la chaîne d'intervenants dans l'élaboration de l'info. Il a fallu faire plus et plus vite avec moins de monde. Par conséquent, les journalistes ont eu moins de temps pour vérifier leurs sources et approfondir le sujet traité. Dans le même temps, l'avènement des nouveaux médias qui se sont développés autour de l'Internet et de nos terminaux mobiles a bouleversé le travail journalistique et la manière de s'informer. Quand on a une info, il faut publier vite, il faut être les premiers, faire le buzz ! Aujourd'hui, les journaux imprimés, les radios, les télévisions qui comptent ont leur site Web, leur compte Twitter, et c'est là qu'est publiée

l'info en priorité pour être ensuite relayée par les canaux traditionnels. Si on combine à cette course à l'instantanéité, la neutralisation du propos que s'imposent les journalistes, on obtient une info insipide où le travail de mise en perspective et la recherche sont délaissés au détriment de la qualité, au profit de la Com'. Résultat : l'info rend le plus souvent compte des faits et de leurs conséquences sans développer **ni analyser les causes des événements**. C'est un appauvrissement que l'on peut déplorer, mais cette tendance est devenue une réalité désormais ancrée à laquelle nous devons nous adapter.



Contexte antisyndical

Ce traitement de l'info nous est défavorable. Lorsque les médias interrogent systématiquement les usagers malchanceux des transports en commun qui n'ont pas pu se rendre à leur travail ou à un entretien d'embauche et qu'ils les qualifient d'otages de la grève ; quand ils suggèrent une relation de cause à effet entre un barrage routier et la mort d'une patiente dans un hôpital, en faisant l'impasse sur les motivations de l'action syndicale, ils induisent une perception négative dans l'opinion publique.

Dans le même temps, le patronat tente de criminaliser les mouvements sociaux en saisissant les tribunaux pour contrer

préventivement des actions ou poursuivre des syndicalistes comme lors de la dernière grève des cheminots à Bruxelles.

Dans ce contexte, gouvernements et partis de droite en profitent pour durcir leurs attaques contre les syndicats et tentent de leur imposer une personnalité juridique et d'attenter aux modalités du droit de grève.

Promouvoir notre projet de société

Camarades, nous devons tenir compte de ces évolutions. La multiplication des actions syndicales est le témoin du malaise social qui explose partout en Europe. Notre rôle reste celui d'un contrepouvoir qui s'oppose aux politiques antisociales. Il nous appartient d'affirmer notre vision et de développer notre force de proposition positive pour porter notre projet de société axé sur la justice sociale et la solidarité. Pour y parvenir, nous devons mieux communiquer pour convaincre. Notre stratégie de communication revue doit faire émerger un discours franc et constructif plus convaincant que la com' formatée de nos adversaires.

*Jean-Pierre Knaepenbergh,
Secrétaire général de l'IRB-CGSP*

1. *Contre la pensée molle. Dictionnaire du prêt à penser* - Alaluf Matéo, Couleur Livres, 2014, 160 pages.

www.cgsp-acod-bru.be





Priorité de droite absolue

En prenant le volant de cet énorme engin qu'est le secteur Admi, nous nous attendions à devoir faire face à de nombreux carrefours dangereux, qu'il faudrait aborder avec prudence et fermeté. Mais nous n'aurions jamais cru rencontrer autant de priorités de droite absolues. À un point tel qu'il faut se demander dans quel sens va notre société ?

La crise financière de 2008 fait désormais sentir ses conséquences telles que nous les avions prédites et il nous vient à l'esprit ce sentiment qu'était celui de la population mondiale dans les années 30 en période d'avant-guerre.

Les situations individuelles sont de plus en plus précaires et ne trouvent aucune solution dans les politiques de droite mises en place par les gouvernements. La perte de la solidarité et l'exclusion amènent toujours le repli sur soi, mais aussi les replis identitaires qui conduisent aux radicalisations.

Comment peut-on laisser à l'abandon des jeunes qui vivent sans lendemain possible et qui ne trouvent que dans les fanatismes leur seule porte de sortie ? N'est-ce pas un de nos plus grands échecs en tant qu'État de droits mais aussi en tant que service public, donc au service du public que sont ces jeunes également ?

Pire encore, ce gouvernement décide de les exclure du « chômage » encore plus rapidement et de les diriger vers les CPAS. Est-ce là l'avenir que nous voulons pour notre jeunesse ? Ne faudrait-il pas d'urgence réinvestir dans les services publics de proximité afin de les encadrer, les animer, les instruire et les former afin qu'ils trouvent leur place dans la société ?

La Belgique et l'Europe sont malades, il y a des signes avant-coureurs qui ne trompent pas : le sentiment d'insécurité économique mais aussi social. Et ce n'est pas l'armée dans la rue qui diminuera ce sentiment de peur de l'autre. De plus, la volonté du ministre de la justice de remplacer des cours d'assise (jury populaire) par des tribunaux de correctionnelles (jury de magistrats) n'est-elle pas aussi un signe que la démocratie perd petit à petit ses droits ?

La question essentielle que nous devons donc nous poser est « comment et quand, un État démocratique devient un État totalitaire ? » et il est primordial de regarder dans le rétroviseur, retenir des erreurs du passé afin d'éviter de nouvelles hécatombes !

Toutes nos pensées sont aujourd'hui auprès de nos camarades français avec lesquels nous avons tissé des relations de fraternité et de solidarité depuis de nombreuses années. Puissent-ils trouver la force de faire face à ce douloureux événement et de permettre à la France de rester la grande démocratie qu'elle a toujours été.

*Olivier Nyssen et André Gilles
Secrétaires généraux*

Je défends le droit de grève mais...

Après une semaine de... feu où notre organisation syndicale a été accusée de tous les maux de la Terre ou presque, il convient de répondre à toutes les accusations.

Le faire plus tôt n'aurait eu aucun écho, tant les médias à l'unisson ont fustigé la FGTB.

Après le passage à l'heure d'hiver, il est temps de remettre les pendules à l'heure...

Je défends le droit de grève, mais...

À l'instar de ces racistes ou xénophobes qui commencent leur phrase par : « *Je ne suis pas raciste, mais...* », il est aujourd'hui de bon ton de développer la même logique sur le thème : « *Je défends le droit de grève, mais...* ». Petite revue des « arguments » ensuite bombardés sur le Net :

- « *On ne peut pas bloquer les routes* »,
- « *Il ne faut pas bloquer les voies* »,
- « *Il faut un service minimum* »,
- « *On nous prend en otage* »,
- « *Il faut interdire les piquets, je veux travailler, moi !* »,
- et ma préférée : « *Et le droit au travail, alors ?* », argument le plus souvent développé par ceux-là même qui légifèrent de plus en plus durement pour attaquer les allocataires sociaux, et en particulier les chômeurs. Et leur droit au travail à eux, où passe-t-il ?

Ainsi donc, l'espace d'une journée de grève, dans la dialectique, la FGTB est passée du stade de « *preneur d'otage* » à celui d'« *assassin* ».

Hier, après lui avoir fait subir les pires sévices, nous, syndicalistes encagoulés, nous coupions la tête du malheureux « *travailleur non gréviste, otage des rouges* », non sans avoir posté la vidéo sur le site officiel de notre syndicat, histoire de bien montrer ce qui attend tous les « *jaunes* » quand on les chope. Aujourd'hui, nous avons franchi un

nouveau cap dans la scélératesse, puisque nous avons profité d'une grève pour « *assassiner* » deux personnes. Que fait la police ? Pourquoi nos leaders ne sont-ils pas déjà derrière les barreaux ? La justice l'exige ! La justice sommaire des médias et réseaux sociaux, cette « *snelrecht* » qui condamne les assassins en 48 heures top chrono... Comme il se doit dans tout état de droit.

Une attaque orchestrée

Mais revenons au 19 octobre.

Premier constat : l'attaque du Centre Hospitalier Chrétien a été orchestrée et relayée et ce, pour diverses raisons. Rappelons-nous d'abord la règle n° 1 de la propagande : pour détourner le regard d'un problème, créons un contre-feu...

1. De qui et de quoi parle-t-on ? Du Centre Hospitalier **Chrétien**. C'est bien le CH Chrétien qui a porté plainte contre X pour homicide involontaire et non le chirurgien bloqué sur la route. Le CHC est le commanditaire du chantier du Mont Légia, le chantier visé par une opération de la FGTB, **un chantier où on a découvert des travailleurs indiens vivant dans des conteneurs**. De manière fort opportune, l'attention des médias s'est portée sur les « *assassins de la FGTB* » et non plus sur ce problème de fond. Règle n° 1 de la propagande : pour détourner le regard...

2. Le chirurgien retardé ne peut être qu'un homme intelligent. Puisqu'il est chirurgien. Intelligent, mais peu à l'écoute ou mal informé. Dès potron-minet, le 19 octobre, diverses ondes radios informaient les automobilistes que le viaduc de Cheratte était bloqué. Au-delà de la journée du 19, le viaduc de Cheratte est en travaux depuis des mois et pour des mois encore. Et des bouchons

s'y forment tous les jours. Y a-t-il encore un automobiliste liégeois qui ne le sache pas ? Apparemment oui, il y en a au moins un... N'y avait-il aucune alternative ? Si, puisque les quais de la Meuse n'étaient eux pas bloqués.

3. Si l'état des patients est à très juste titre la préoccupation première de tout le monde (médical ou non) et ce, au-delà de toute conviction ou tout intérêt partisan. Sachant « *son* » chirurgien bloqué, pourquoi le CHC n'a-t-il pas demandé immédiatement le transfert en hélico de la patiente danoise vers la Citadelle ? Le 19, dans cet **hôpital public**, il y avait deux neurochirurgiens de garde. On n'ose imaginer que le CHC n'ait pas voulu « *donné* » un patient à son concurrent liégeois...

4. On peut par ailleurs s'étonner de **l'attitude du CHC qui a sciemment refusé d'établir un service minimum** (pourtant légal dans le domaine des soins de santé...) le jour de la grève, sous prétexte que, comme seule la FGTB faisait grève, l'impact serait limité... Défaut de prévoyance ? Par contre, les déclarations de la porte-parole de l'hôpital n'ont eu que peu d'échos dans la presse francophone. C'est bien dommage, car l'hôpital « *ne dit pas qu'il y a un lien de cause à effet* » entre le blocage et la mort de la patiente, mais reconnaît fort opportunément via son porte-parole dans la presse flamande qu'elle veut « *ouvrir un débat sur les limites du droit de grève* ». Vu la déferlante médiatique, on peut dire aujourd'hui que l'objectif est atteint !

Campagne orchestrée écrivions-nous. Si les attaques du patronat et ses bras politiques, le MR côté francophone, et la N-VA côté flamand, ne surprennent pas, on peut par contre quelque peu

s'étonner de l'ampleur de l'attaque portée par le monde chrétien. Citons en vrac :

- absence de la CSC le 19/10,
- *dépôt de plainte par le Centre Hospitalier Chrétien,*
- *sortie des Mutualités chrétiennes,*
- *dépôt de plainte du Ministre Prévot,*
- *déclarations de la Ministre Milquet (26/10, La Première),*
- *déclarations du Président du CD&V, Chris Peeters, ancien représentant des patrons flamands, appelant à « moderniser le droit de grève »,*
- Le tout relayé par les organes de presse « amis », ils se reconnaîtront...

Le summum de la propagande étant atteint dans un édit de *La Libre Belgique* (22/10) intitulé fort opportunément « *Tous les syndicats ne sont pas aussi destructeurs que la FGTB* ». Une manière fort peu habile d'appeler à voter pour la CSC lors des prochaines élections sociales de mai 2016...

Va pour les plaintes !

Puisque la mode est au dépôt de plaintes, notre organisation invite tous ses affiliés et, plus largement, tous les citoyens à en faire de même. Petit tour d'horizon des possibilités et arguments :

- Sanction de votre patron pour un retard dû à des bouchons ou un retard de train ? Dépôt de plainte contre le Gouvernement ! Celui-ci est en effet largement responsable

de la situation : il désinvestit dans les transports publics (coupes drastiques à la SNCB, fermeture de gares, abandon du projet de RER à Bruxelles, tram invisible à Liège...) et ne s'attaque pas à l'autre cause des encombrements, la voiture de société. Et ne parlons même pas de l'état des routes (et du fait que le prix du diesel, lui, va augmenter sur décision du Gouvernement) La même logique prévaut si le médecin qui devait s'occuper de vous est en retard à cause des bouchons quotidiens...

- Blessure ou décès sur les routes ? Dépôt de plainte aussi. L'état des routes peut largement justifier l'accident. Plus largement, que dire d'un Gouvernement qui, par la voix de sa Ministre, avoue ne pas trouver de solution pour faire baisser le nombre de décès sur les routes en Belgique et s'en remet à l'imagination des citoyens ? Parenthèse : on peut s'étonner qu'une Ministre n'ait déjà plus d'idées après un an... Que va-t-elle faire de son temps les trois prochaines années ? Sa présence au Gouvernement est-elle encore bien nécessaire ?
- Maladie professionnelle ou burn-out ? Dépôt de plainte ! Si vous travaillez dans le secteur public, ce Gouvernement est responsable de votre état de santé puisqu'il refuse de remplacer ceux qui partent et fait des économies à tout crin dans votre organisme. Si vous travaillez dans le

privé, il est tout aussi responsable puisqu'il a fait des tas de cadeaux à votre patron qui empoche les bénéfices sans compensation, notamment en termes d'obligation d'embauches.

- En cas de maladie qui se prolonge, dépôt de plainte contre le Gouvernement encore. En effet, si cette maladie se traîne en longueur, pourquoi ne pas plaider votre impossibilité matérielle de payer vos médicaments suite au saut d'index et à la hausse des soins de santé ? Attention, même malade, vous ne tarderez pas à revenir puisque, selon les nouvelles dispositions du Gouvernement, au plus tard deux mois après le début de la période d'incapacité, vous devrez reprendre le travail. Par contre, en cas de rechute, dépôt de plainte inévitable !
- Malade en fin de carrière à un âge où vous auriez dû profiter de votre pension ? Plainte encore contre ce Gouvernement qui a allongé votre carrière de plusieurs années tout en diminuant votre pension !

N'en jetons plus, la coupe est déjà pleine !

Absurde ? Alors, vous venez d'ouvrir les yeux...

Le combat continue. Défendons le droit de grève. Point final !

Le secteur wallon

Un noyau de bons camarades qui se renouvelle dans la continuité ... la complémentarité entre l'apport de sang neuf et la valorisation de l'expérience

Depuis quelques mois, il y a eu pas mal de changements dans les équipes de permanents : certains goûtent déjà ou goûteront bientôt aux charmes de la retraite, d'autres arrivent emplis d'enthousiasme

pour prendre la relève. C'est le moment, non pas de jouer aux chaises musicales, mais bien de redéfinir les priorités et nouvelles zones de compétences.

Et puis c'est la fin de l'année, moment du traditionnel « bilan d'activités » qui, pour notre secteur, est riche de réalisations et de promesses.

Enfin, c'est l'occasion de redécouvrir la

(dream) team Admi dans son ensemble et de faire connaissance avec les « nouveaux », nouveaux permanents s'entend, car affiliés, délégués, engagés, ils le sont tous depuis longtemps. Pas de bleus chez les rouges ! Mais bien des camarades ayant en quelque sorte gravi, pas à pas, les échelons syndicaux, participé à des nombreux Comités et Commissions, et qui maintenant renforcent le secteur par leur expérience de terrain.

Cela se passe au Secteur XVI

Anne Deprez



Bienvenue à Anne Deprez, historienne et démographe, chargée de recherches à l'IWEPS depuis 2001. Affiliée depuis qu'elle est étudiante, elle vient d'une famille de militants de gauche. Et a donc très logiquement poursuivi son engagement en étant déléguée à l'IWEPS, membre des Comités OIP de la Régionale de Namur et wallons.

Son arrivée début octobre comme technicienne du Secteur XVI était un peu inopinée... Le jeu de dominos des successions l'a appelée à reprendre en partie et pour commencer les fonctions de Fabio Pasqualino au niveau des OIP wallons.

Par son expérience sur le difficile problème du statut des scientifiques dans les OIP, Anne va d'abord se spécialiser dans l'accompagnement des délégations syndicales des organismes tels que l'IWEPS, l'ISSEP, le CRAW, mais aussi le circuit Spa Francorchamps (SA de droit public... appartenant à notre secteur) ou l'Agence du numérique. Avant de s'appliquer à connaître tous les OIP, très diversifiés, qui composent le secteur wallon, leurs délégations et leurs relations avec les Autorités.

« J'ai la chance, se réjouit Anne, de pouvoir, en débarquant ainsi, profiter de l'expertise de Fabio et de Laurent ».

Transition facile. Le Secteur XVI est solidement représenté depuis quelques années déjà par Fabio Pasqualino (ex Forem) et Laurent Decooman (ex IFAPME). L'équipe va donc se partager le support des différents OIP, en fonction de la zone

géographique où ils habitent et de leurs points forts respectifs. **Ainsi chaque OIP aura son référent**, mais les deux autres permanents seront bien sûr toujours mis au courant des problématiques, et il y aura concertation sur les grandes orientations, ainsi pas de risque de rupture dans le suivi des dossiers.

Laurent Decooman



Laurent Decooman est le Président CGSP Admi pour le Secteur XVI, il est détaché permanent. Les négociations pour le Secteur sont dans ses attributions. Et, grâce au renforcement de l'équipe par la venue d'Anne, il veut *« miser sur notre présence aussi fréquente que possible aux Comités de chaque OIP, pour mieux connaître les délégations et se faire connaître d'elles, quadriller le terrain en quelque sorte. »* Un travail de représentation, de concertation, de négociation dans le plus beau sens du terme.

« Maintenant la voix des OIP se fait davantage entendre au Secteur XVI: nous sommes bien là ».

Fabio Pasqualino va, tout en gardant les dossiers les plus conflictuels dans lesquels son expérience sera un solide atout, légèrement se mettre en retrait de la gestion quotidienne du Secteur XVI, pour se consacrer pleinement à la mise en place d'une **Communication** performante et renouvelée.

Depuis mai déjà, le site Internet cgspadmi.be s'est développé et enrichi. Sa nouvelle forme met bien en évi-

dence les actions menées par la CGSP Admi, laisse une large part aux photos et résumé, clairement et simplement, le pourquoi de nos revendications.

Alimenter le site en faisant converger les échos des régionales et en proposant à chaque fois une réflexion appropriée requiert un suivi de tous les instants. Le site se doit d'être crédible, sûr à 100 %, sans remuer d'air pour le plaisir de faire du bruit. Dans le même ordre d'idées, Fabio a encore de nombreux projets, *« notamment réfléchir comment inscrire le secteur Admi dans les réseaux sociaux sans céder à l'immédiateté et au manque d'analyse; le Secrétariat wallon ne veut pas "balancer" l'information sans l'avoir digérée et pris en compte toutes ses implications. Développer les moyens d'information existants. Peut-être alimenter la page Facebook du secteur. Mais aussi se pencher sur la propagande, sur la création de tracts, sur les supports illustrés... »*

Fabio Pasqualino



Enfin Fabio remplace le camarade Bernard Hamont, fraîchement retraité, en tant qu'adjoint des deux secrétaires généraux du secteur et, à ce titre, va aussi se charger de toute une série de tâches de secrétariat (PV, rédaction d'articles...).

Cela se passe au Secteur XVII

Michèle Jassogne



Bienvenue à Michèle Jassogne, originaire de Charleroi, travailleuse médico-sociale à l'ONE depuis 1983, à la CGSP depuis toujours, qui était jusqu'en 2014 Présidente de la délégation de l'ONE; son mandat a été repris par Sandrine Ducastelle.

Patricia Vermoote



Maintenant déléguée permanente pour le Secteur XVII, après quelques mois d'apprentissage, Michèle épaula pleinement Patricia Vermoote, jusqu'alors la seule et unique référente. « *Nous sommes "interchangeables" car nous nous mettons réciproquement au courant de ce*

qui se passe dans chaque OIP. On se voit au moins une fois par semaine, le téléphone c'est tous les jours, donc on sait parfaitement tout ce qui advient ici ou là. En négociation, par exemple, j'y vais, Patricia y va, en fonction des agendas. Et si nécessaire, nous y allons à deux. C'est une organisation, très souple et surtout très pragmatique. »

Et grâce au renfort de Michèle, Patricia peut continuer à coordonner les formations au sein du secteur et s'investir dans de nouveaux dossiers qu'elle reprend (conseil d'Avis de l'ONE, Commission d'Agrément Accueil Temps libre...).

Cela se passe à la Police

Alain Rorive



Bienvenue à Alain Rorive, 48 ans, policier communal à Huy. Délégué depuis presque 20 ans. En 2000, il a participé aux travaux préparatoires à la Réforme des polices, et à ce moment-là déjà, il avait été envisagé qu'Alain devienne permanent. Mais Alain (c'est tout à son honneur) se sentait trop jeune, pas suffisamment expérimenté et n'avait pas donné suite, tout en restant impliqué et volontaire au niveau syndical régional.

Maintenant, après plus de 10 ans d'expérience en négociations, après avoir apporté son aide - très appréciée - à Marie-Claire Delmelle, Secrétaire régionale de Huy, pour les dossiers Police bien sûr mais aussi pour celui fort complexe des Pompiers, il se sent prêt.

Au 1^{er} novembre 2015 il devient donc officiellement délégué permanent. « *J'ai accepté car j'ai toujours pris plaisir dans mon rôle de délégué syndical, et un poste de délégué, je crois, me convient à merveille. Si j'avais refusé en 2000, c'était par inexpérience, pas par manque d'intérêt!* »

Alain va surtout s'occuper des zones de Namur, du Luxembourg, d'une partie du Brabant wallon, sans oublier Huy-Waremme. « *Je vais faire le maximum pour rayonner dans tous les CCB, Commissions techniques..., circuler dans les entités et proposer de l'assistance technique aux secrétaires régionaux.* »

Yves Zanatta



La délégation permanente police du secteur peut aussi compter sur l'expérience d'Yves Zanatta, ancien gendarme, permanent depuis 2006, et de Michel Tefnin, à l'origine policier communal à Grâce-Hollogne, délégué depuis 1979 et détaché en 2001 et désigné Président du Comité technique wal-

Michel Tefnin



lon de la police (entre autres mandats). Michel est à ce jour le seul « rouge » à avoir été président du service social de la police... Mais dans quelques mois, ces deux camarades partiront à la retraite et d'ici là, ils feront le maximum pour mettre leurs connaissances à la disposition de leurs successeurs.

Eddy Quaino



Les gros dossiers empoisonnés, dans un futur sans doute proche, seront aussi pour Eddy Quaino qui a succédé en mai 2015 à Nicolas Antoine. Le Gouvernement va lancer les débats sur l'avenir des agents de police ainsi que sur les tâches-clé de la police intégrée. On parle de 116 missions répertoriées. La crainte, probablement fondée est que certaines missions des policiers soient privatisées. La CGSP est vigilante: « *nous les permanents sommes vigilants et nous ne laisserons pas détricoter un pan de plus du service public.* »

Cela se passe place Fontainas

Interface indispensable entre les permanents, les régionales, et les secrétaires généraux, **l'équipe administrative**, dont les missions principales sont les contacts écrits avec les régionales et les délégations, la gestion des cotisations et des paiements à la source, les convocations et rapports de réunions, l'impression des congés syndicaux et des documents pour les congrès...

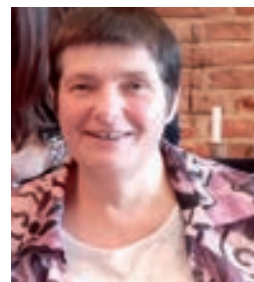
Christiane Masy, pilier du service et du secteur, a commencé sa carrière professionnelle en 1979, à la régionale FGTB du centre. À la CGSP depuis 1982, elle est dactylo au secteur paras avec Georges Solau, Fred Patrie et Raoul Guerdon. Puis secrétaire administrative de Dany Vassart depuis 23 ans... Toujours fidèle au poste, la fusion entre ALR et parastataux lui a permis de travailler avec Liliane Lemauvais, puis André Gilles et Olivier Nyssen.

« C'est une chance inouïe d'avoir une place ici » le cri du cœur de Dorothée Bellantoni démontre son enthousiasme et sa motivation. Après de nombreux boulots à la fin de ses

études, elle est engagée quelques mois pour de l'encodage informatique à la CGSP. Et, il y a 7 ans, son contrat terminé, le secteur Admi qui cherchait une bonne secrétaire l'a rappelée à Bruxelles. Elle est un peu le référent informatique, souvent son aide est sollicitée et ça lui plaît !

Mireille Masy est la dernière arrivée (2012). Mais son expérience professionnelle est grande et variée : 8 ans de secrétariat au PS boulevard de l'Empereur, un an comme secrétaire du président du groupe PS au Parlement, de nombreuses années au CPAS d'Ecausines... Et accessoirement, elle est avec sa sœur Christiane très impliquée dans le mouvement de jeunesse *« Les faucons rouges »* : animatrices, intendantes, responsables de la formation des nouveaux animateurs, et maintenant organisatrices des réunions d'anciens...

Merci à ces trois chevilles ouvrières du secteur qui se plient en quatre au quotidien pour faire tourner au mieux cette grosse *« machine »* qu'est le secteur Admi.



Mireille Masy



Christiane Masy



Dorothée Bellantoni

Cela se passe au Secrétariat wallon

Pour conclure, le bilan des quelques mois en commun de la jeune équipe en charge du Secrétariat wallon, André Gilles (élu en 2012) et Olivier Nyssen (élu en 2013), sous la présidence de Martine Ugolini, Présidente du secteur wallon et fédéral (élue aussi en 2013). Un groupe aux caractères très différents apportant un bel équilibre au secteur. Ainsi nos deux secrétaires généraux sont très complémentaires, pour employer une métaphore connue : André serait l'eau et Olivier le feu. Quant à Martine, elle apporte la sérénité.

« La Présidente, se réjouit Olivier Nyssen, est une personnalité unificatrice et pacificatrice, qui maintient le lien et l'équilibre entre les régionales. À la barre des réunions, elle apaise les esprits et propose une analyse toujours juste et modérée des arguments et des positions prises. »

Les deux secrétaires généraux, André et Olivier, ont en charge la gestion quotidienne politique, financière et administrative du secteur, en collaboration avec les 4 secrétaires (inter-)régionaux du Centre-Sud-Est, Charleroi, Liège et l'Ouest.

Sur le renouveau de l'équipe, Olivier constate que *« la présence des « anciens » a grandement facilité notre mise en place et voilà que 2 ans ou 3 ans après, nous jouons à notre tour ce rôle et intégrons avec plaisir des « nouveaux » permanents que nous connaissons bien parce qu'ils sont déjà fort impliqués dans travail syndical. »*

André et Olivier avaient de beaux objectifs en prenant leurs fonctions de secrétaires généraux, dont le plus important était de poursuivre en per-

pétuant le fonctionnement décentralisé du Secteur en Régionales.

D'autres objectifs étaient de poursuivre et compléter la **formation** sectorielle des nouveaux délégués (récent exemple de l'élargissement de l'offre de formation : une formation « argumentation » est proposée aux délégués) et la diffusion de **l'information** à tous (refonte du site internet).

Leurs mandats sont de sérieux défis et la situation générale actuelle ne fait qu'accentuer l'obligation de réagir vite et bien face aux attaques. Comme le dit Olivier *« Nous ne sommes qu'au début de la tentative de mise à mort de la fonction publique. La CGSP-Admi est plus déterminée que jamais à ne pas se laisser faire. »*

Si Oliver Nyssen est l'intervenant pri-



Olivier Nyssen



Martine Ugolini



André Gilles

vilégié pour toutes les matières liées aux Pouvoirs locaux et la Police, c'est André Gilles qui est à la manœuvre en ce qui concerne les OIP. La 6^e Réforme de l'État et le transfert de nombreuses compétences vers les Régions ont accru le travail au niveau des OIP : la création du nouvel OIP « santé » wallon, par exemple, demande et demandera beaucoup d'énergie. De même, avec Fedasil et l'afflux de migrants, les dossiers importants et compliqués ne manquent pas. Comme secrétaire général du secteur wallon « *mon objectif est de suivre tous les transferts de com-*

pétences. Cela ne fait que commencer! Famifed, c'est pour 2017! Et puis je voudrais aussi redynamiser les comités et les commissions régionales OIP, mieux les suivre, avoir davantage de contacts avec la base. Renforcer les liens ».

Certes le bilan des premiers mois est plus que satisfaisant, et le temps a passé à toute vitesse! Les secrétaires généraux ont réussi à suivre le rythme et à mettre en oeuvre leurs objectifs. Mais pas question de se reposer sur ses lauriers, outre les dossiers en cours, dont les pensions, le sous-financement

des services publics (licenciements dans les pouvoirs locaux, diminution drastique des dépenses dans les OIP, non remplacement de personnel, absence de nominations...), la création de l'énorme OIP Santé wallon, les problèmes récurrents dans les hôpitaux publics, à la police et chez les pompiers, il est l'heure de préparer les congrès statutaires qui auront lieu en 2016. Excusez-du peu!

*"Il n'est pas nécessaire d'aller vite.
Le tout est de ne pas s'arrêter."
Confucius*

Fonction publique fédérale

Formations certifiées

Fin septembre s'est tenue une réunion du Conseil consultatif des formations, l'occasion de faire le point sur la situation des formations certifiées.

Il ressort que 12 formations certifiées sont toujours actives, il s'agit de :

- Selfmanagement – Niveaux A et B – CACERBV07X;
- Ecrire avec professionnalisme – Niveaux A et B – CACERCO08X;
- Communiquer plus efficacement et gérer son temps dans le cadre d'une situation d'inspection – Niveaux A et B – CACERM089X;
- Gestion de l'agressivité et l'intimidation et gestion du temps dans le cadre d'une inspection/d'un contrôle – Niveaux A et B – CACERM090X;
- Techniques de présentation – Niveaux A et B – CACERM105X;
- Dynamique de groupe – Niveaux A et B – CACERPO07X;

- Gérer vos projets - niveau de base – Niveaux A et B – CACERSA1AX;
- Utilisation base d'Excel et avancée de Word – Niveaux B et C – CACERMB01X;
- Rapporter oralement et par écrit – Niveaux C et D – CACERM092X;
- Travailler en équipe – Niveaux C et D – CACERM095X;
- Gérer les tâches et l'information – Niveaux C et D – CACERM102X;
- Communiquer de façon plus efficace avec les collègues et/ou les clients – Niveaux C et D – CACERM104X.

Une formation certifiée a été clôturée en septembre 2015 : Service en salle – Niveau D – CACER100DX.

La planification des épreuves suit son cours comme prévu. Le dernier test devrait avoir lieu en septembre 2016. Les formations certifiées organisées en grands groupes fonctionnent ce qui

permet de respecter le planning.

Pour les candidats qui se trouvent encore sur les listes d'attente des formations, les personnes de contact (SPOCS) des différents départements ont été informées.

On rappelle également aux SPOCS qu'ils doivent impérativement conseiller aux différents candidats d'être présents à leur session, il y va de leur intérêt.

Tous les tests aux formations certifiées encore ouvertes seront clôturés au plus tard en septembre 2016.

Renseignez-vous auprès de la personne de contact de votre organisme avant qu'il ne soit trop tard!

André Gilles

À LIRE

**Bureaucratie**

« Toute réforme pour réduire l'ingérence de l'État aura pour effet ultime d'accroître le nombre de réglementations et le volume total de paperasse ». Après le succès de *Dette : 5 000 ans d'histoire*, David Graeber revient avec un texte passionnant et à rebours des idées reçues sur l'emprise de la bureaucratie dans nos sociétés contemporaines. Comment en sommes-nous arrivés, dans une société dite libérale, à passer une grande partie de notre temps à remplir de plus en plus de formulaires ? Et à quel point nos vies sont-elles gâchées par toute cette paperasserie sans fin ? Pour répondre à ces questions, l'auteur s'intéresse à l'histoire de notre rapport singulier à la bureaucratie et révèle comment elle façonne nos vies à tel point que nous n'en avons même plus conscience. L'inanité de cette paperasse est-elle symptomatique de la violence étatique ? Ou ne serait-elle pas plutôt un instrument du capitalisme, financier notamment, qui exercerait son contrôle à travers elle pour asseoir son pouvoir.

David Graeber est docteur en anthropologie, économiste et professeur à la London University.

David Graeber, *Bureaucratie*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, octobre 2015, 300 p., 22 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Face à la terreur : plus que jamais la solidarité
- 4 / Fedasil • Le droit d'asile est-il aliéné ?
- 6 / International • Congrès de la CUT Brésil : principaux défis pour les services publics
- 7 / Le mot qui pue • Le storytelling
- 8 / IRB • Mieux communiquer pour nous faire comprendre de tous

Infos Admi

- 9 / Édito • Priorité de droite absolue

Région wallonne

- 10 / Je défends le droit de grève mais...
- 11 / Le secteur wallon

Fonctions publiques fédérales

- 15 / Formation certifiées

- 16 / À lire

www.cgspadmi.be

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP - Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11